

## **Compte-rendu de la réunion de quartier Le Parc Jeudi 28 septembre 2017**

### Présent(e)s :

Monsieur Bernard DELABY – Maire d’Haubourdin, vice-président de la M.E.L  
Monsieur Jean-Luc LESAFFRE – Adjoint au Maire  
Monsieur Daniel CATTEZ – Adjoint au Maire  
Madame Béatrice IDZIOREK – Adjointe au Maire  
Madame Françoise CORNEILLIE – Conseillère municipale déléguée  
Madame Hélène DESRAMAULT – Directrice de Cabinet  
Monsieur Frédéric DECANter – Chef de la Police Municipale  
Monsieur Teddy HELIN – Chargé de mission de la ville d’Haubourdin  
Monsieur Robin VANOVERSCHELDE – Technicien voirie de la M.E.L  
Madame Pascale FOURNIEZ – de la M.E.L  
Monsieur Antoine DOCHEZ – de la M.E.L  
+ 40 habitants de la commune d’Haubourdin

Lieu de la réunion : Salle L.C.R Jean Monnet, avenue de l’Europe, 59320 Haubourdin

### Ordre du jour :

- 1) Présentation de l’ensemble du projet de la « Liane 5 »
- 2) Séance de questions / réponses

-----

### **1) Présentation de l’ensemble du projet de la « Liane 5 » :**

#### ➤ Rappel :

→ Les lignes concernées par ce projet sont :

- La ligne 54
- La ligne 12

→ Les trajets actuels :

- La ligne 54 relie Pérenchies et Lille Porte des Postes.
- La ligne 12 relie Haubourdin Le Parc et Marcq-en-Barœul Pavé Stratégique / Ferme aux Oies.

→ Les trajets après la mise en place de la Liane 5 :

- La ligne 54 sera raccourcie et reliera uniquement Pérenchies et Haubourdin Le Parc, son nouveau terminus.
- La Liane 5 remplacera les trajets des lignes 12 et 54 entre Haubourdin Le Parc et Marcq-en-Barœul Pavé Stratégique / Ferme aux Oies, et inclura également l’arrêt Lille Porte des Postes.

#### ➤ Les objectifs du projet de la Liane 5 :

Monsieur Dochez nous informe que la ligne 12 est actuellement la plus importante du réseau métropolitain, avec environ 17 000 voyageurs par jour. Elle est également considérée comme la plus lente de l’ensemble du trafic avec une vitesse moyenne de 11 km/h.

→ Les objectifs reposeront donc sur :

- L'amélioration de la vitesse moyenne (= vitesse commerciale).
- L'amélioration de la fréquence des bus, c'est-à-dire un passage toutes les 6 à 7 minutes, contre 10 actuellement.
- L'amélioration de la fréquentation de cette ligne, avec une augmentation moyenne du nombre de voyageurs estimée à + 4 000 par jour.

➤ Les différentes évolutions issues de ce projet :

- Mise en circulation progressive de nouveaux bus à 4 portes, permettant l'embarquement de 130 personnes environ. Ils seront également moins bruyants.
- La vente des titres de transport au sein de la Liane 5 ne se fera plus directement auprès du personnel de Transpole, mais via des distributeurs automatiques disposés à des endroits stratégiques du parcours, voire potentiellement inclus au sein même des bus.
- Les embarquements pour la Liane 5 ne se feront plus uniquement par la porte côté conducteur, mais par toutes les issues.  
(...*Le quart du temps perdu se fait aux arrêts de bus...*)
- L'arrêt « Caserne des pompiers » sera supprimé, car selon Monsieur Dochez celui-ci n'est pas assez utilisé. Il est toutefois situé au milieu des arrêts « Haubourdin Mairie » et « Vanderhaghen », espacés de part et d'autre d'environ 280 mètres. Les possibles désagréments engendrés par sa disparition seront donc limités par la proximité des deux autres.

➤ Les principaux travaux issus de la « Liane 5 » :

Madame Fourniez met en évidence les deux principales zones de travaux pour le quartier Le Parc, à savoir :

- la rue Copenhague
- l'avenue de l'Europe

→ Au niveau de la rue Copenhague :

L'actuel terminus sera largement transformé pour accueillir la Liane 5.

Cela se traduira essentiellement par :

- La reconstruction de l'ensemble de la rue Copenhague (« *pavage gris au sol...* »).
- La création de nouveaux quais. Madame Fourniez précise qu'aucun arrêt de bus ne sera implanté devant les habitations.
- La rénovation du parking situé derrière la résidence des Pyrénées. Celle-ci permettra l'augmentation du nombre de places. Monsieur Vanoverschelde stipule que la voie Pompier sera maintenue.
- La réalisation d'un parvis avec des espaces verts et des bancs entre la zone des quais et le parking de la résidence des Pyrénées.
- La rénovation de l'éclairage public à la charge de la ville.

- La reconstruction des places de stationnements situées au niveau de l'entrée du centre commercial. Cette entrée sera par la suite déplacée de la rue Copenhague vers l'avenue de l'Europe, afin de permettre la création des nouveaux quais.

**Le projet de construction d'un giratoire initialement prévu au carrefour de la rue Copenhague et de la rue de Vienne a été récemment abandonné par la M.E.L, suite à la mobilisation des habitants relayée par Monsieur le Maire.**

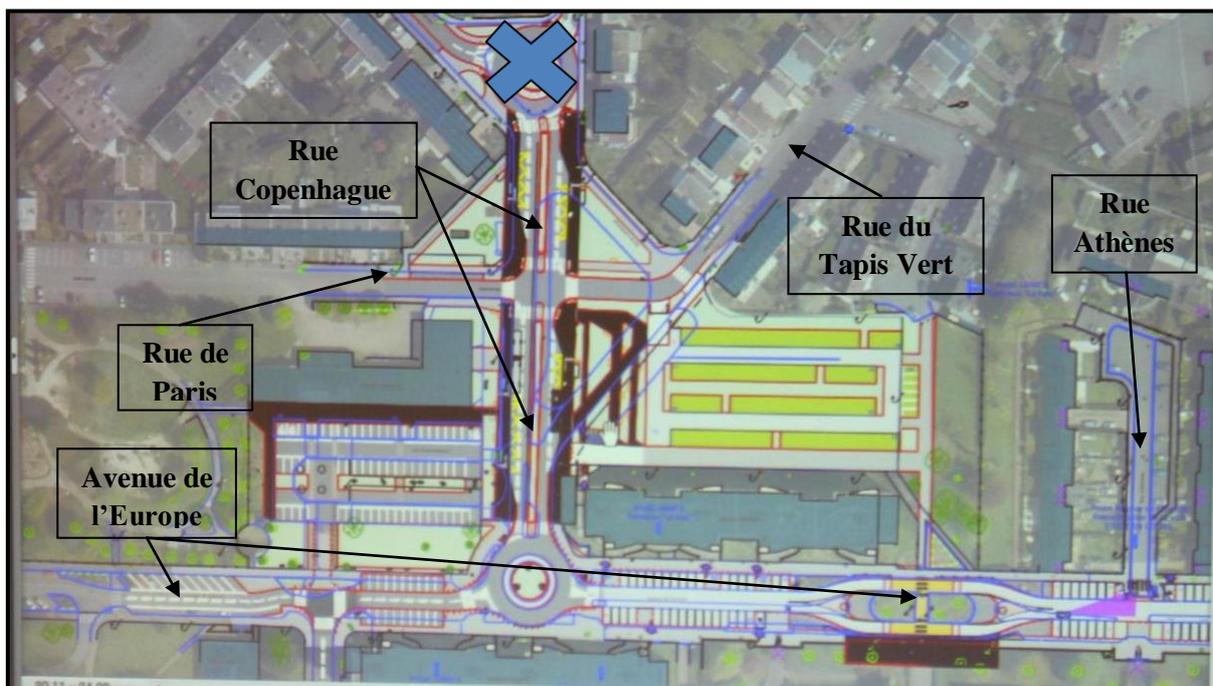
*(Voir article de la Voix du Nord paru le 24/10/2017)*

De plus, Madame Fourniez précise qu'aucun bus de la Liane 5 ne passera dans la rue de Vienne.

→ Au niveau de l'avenue de l'Europe :

Cela se traduira essentiellement par :

- La reconstruction de l'ensemble de l'avenue de l'Europe (« *renforcement de la chaussée...* »)
- La réalisation d'un parvis devant l'école primaire afin d'agrandir la zone d'attente.
- La mise en place de deux ralentisseurs, dont l'un sera situé au niveau du collège Le Parc et l'autre au niveau de l'école primaire. Ils participeront au respect de la limitation de vitesse à 30 km/h déjà en vigueur au sein de cette avenue.
- La reconstruction des quais situés au niveau du carrefour de l'avenue de l'Europe et de la rue Albert Vanderhaghen.
- La disposition des places de stationnement sur l'ensemble de l'avenue de l'Europe, afin d'en augmenter le nombre.
- La rénovation de l'éclairage public à la charge de la ville.



*Image extraite de l'article de la Voix du Nord publié le lundi 2 octobre 2017  
Plan du chantier issu du projet liane 5*

**Attention :** ce plan est susceptible d'évoluer dans le temps...

➤ Organisation générale des travaux :

Les deux zones de travaux ne se feront pas en même temps. En effet, Madame Fourniez nous informe que ceux-ci débiteront par l'avenue de l'Europe, pour se poursuivre vers la rue Copenhague. La M.E.L informera régulièrement les riverains au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La période des travaux concernant le quartier Le Parc, commencera à partir de mars 2018 pour se terminer courant été 2019.

- Durée des travaux estimée à 18 mois.
- Ces zones seront barrées par tronçon pour limiter au maximum les désagréments.
- Pendant les travaux aucun bus ne circulera, ni aucun autre véhicule. Pour information, les arrêts de bus utilisables seront centralisés sur la rue Albert Vanderhaghen le temps des travaux.
- Les rues permettant d'accéder au quartier seront :
  - La rue Clarisse actuellement en sens unique, qui passera en double sens de circulation pour la durée des travaux.
  - Le chemin de Busignies

**2) Séance de questions / réponses portant sur :**

À l'attention de Monsieur le Maire et des autres intervenants, plusieurs interrogations et / ou remarques ont été formulées directement par les habitants le soir de la réunion

→ Les principales questions et réponses sont les suivantes :

**Transports et Liane 5**

- *Certains habitants du quartier craignent les futures nuisances sonores occasionnées par les bus, suite aux nouveaux aménagements engendrés par la Liane 5...*

Réponse : Monsieur le Maire demande à la MEL que toutes les solutions permettant d'atténuer au maximum les nuisances sonores soient exploitées. Toutefois, il est rappelé aux habitants que le quartier étant situé dans une agglomération, celui-ci est susceptible d'être exposé à certains bruits.

- *« Pourrions-nous connaître le nouvel emplacement, ainsi que les nouveaux horaires de la déchetterie mobile pendant et après les travaux de la Liane 5 ? »*

Réponse : Madame Fourniez précise que la déchetterie mobile sera déplacée au niveau du parking de la rue de Paris. Les horaires restent inchangés.

- *Certains habitants souhaitent l'installation de stations V'lille dans le quartier...*

Réponse : Monsieur Dochez précise que l'installation de V'lille n'est pour le moment pas prévue, mais que le terminus disposera d'un parking à vélo.

Cependant, Monsieur le Maire réitère son souhait auprès de la M.E.L de voir un jour se concrétiser ce projet au sein de la commune.

De plus, le dispositif Gobe bike est désormais opérationnel à Haubourdin (vélos verts).

- *Des plaintes ont été exprimées par rapport à certains conducteurs de bus Transpole, en ce qui concerne des comportements inappropriés, des conduites dangereuses, des dégradations de biens privés...*

Réponse : Ces informations seront transmises à la société Transpole.

### **Société Partenord Habitat :**

- *Certains locataires de la société Partenord Habitat rencontrent des problèmes au niveau des ascenseurs et des interphones...*

Réponse : L'information sera transmise à la société Partenord Habitat.

### **Civisme et sécurité**

- *« Nous constatons des problèmes d'incivilité sur l'ensemble du quartier (insultes, dégradations, déchets, vols...). Quelles mesures peuvent être apportées ? »*

Réponse : Monsieur le Maire a bien conscience de ces problèmes qui ne se limitent pas seulement au quartier mais à l'ensemble de la commune. Il rappelle la nécessité de contacter systématiquement les forces de l'ordre, pour dénoncer ces exactions. Sans la mobilisation des habitants il sera difficile de mettre fin à ces situations.

Monsieur le Maire met également un point d'honneur à dénoncer les propos selon lesquels prévenir la Police ne sert à rien. Il précise aussi que les forces de l'ordre font de leur mieux pour remédier à ces comportements.

De plus pour pallier aux besoins de sécurité de la commune, deux agents supplémentaires intégreront très prochainement la Police Municipale. Cette augmentation des effectifs permettra également un travail 7j/7.

- *« Nous constatons de nombreux problèmes de stationnement gênant et / ou dangereux dans le quartier et notamment au niveau de l'avenue de l'Europe. Est-il possible de remédier à cela ? »*

Réponse : Cette information sera transmise à la Police Municipale.

- *« Certains habitants rencontrent des problèmes de nuisances sonores, liés aux bruits des motos, des regroupements nocturnes... Comment mettre fin à cela ? »*

Réponse : Cette information sera également transmise à la Police Municipale.

- *Des inquiétudes par rapport à la foire ont été exprimées... (insécurité, manque de place...)*

Réponse : Monsieur le Maire, soucieux de ces inquiétudes, étudiera avec son équipe municipale les solutions envisageables.

## Voirie et autres

- *« Un problème de sécurité routière au niveau de l'avenue de l'Europe a été constaté. En effet, la visibilité des piétons et des usagers de la route est entravée par la végétation sur les ronds-points et le terre-plein central de cette avenue. Cela crée un environnement accidentogène. Pourriez-vous intervenir ? »*

Réponse : Cette information sera transmise aux services techniques de la ville qui procéderont à l'entretien.

Madame Fourniez précise également que ce problème de visibilité sera pris en compte dans le nouveau paysage urbain de cette avenue.

- *Manque de places de stationnement pour les personnes en situation de handicap dans le quartier...*

Réponse : Monsieur le Maire précise que la demande a bien été faite auprès de la M.E.L. En attente du retour de celle-ci.

- *« Le quartier étant situé en zone tendue, nous constatons de nombreux emménagements ou déménagements. Avez-vous prévu des emplacements pour les camions de déménagement ? »*

Réponse : Madame Fourniez précise que cela n'est pas prévu. Monsieur Vanoverschelde, précise à son tour qu'il est possible de demander un arrêté en Mairie afin de neutraliser temporairement des places de parking pour effectuer ce genre d'action.

- *Des inquiétudes au niveau des jeux pour enfants ont été formulées, par rapport au manque de propreté, morceaux de verre sur le revêtement souple...*

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

- *Plusieurs habitants ont demandé s'il est possible de mettre en place au niveau des écoles situées avenue de l'Europe, des panneaux de sensibilisation ?  
(Exemple : Attention aux enfants !!!)*

Répondre : Monsieur le Maire a pris note de cette idée qui fera prochainement l'objet d'un débat au sein de l'équipe municipale.

- *Problème d'éclairage sur le parking du centre commercial au niveau du magasin Coccimarket...*

Réponse : L'information sera transmise aux services techniques de la ville.

- *Certains habitants ont demandé l'installation de bancs au niveau du LCR Jean-Monnet...*

Réponse : Les services techniques de la ville en ont été avertis.

- *Une barrière est cassée au niveau du petit parc en face du Centre Social...*

Réponse : L'information sera également transmise aux services techniques de la ville.

- *Des habitants souhaitent l'installation dans le quartier d'un composteur collectif...*

Réponse : Cette information sera transmise au service Développement Local et Cohésion Sociale.

Toutefois, Monsieur le Maire précise qu'un composteur pourrait être implanté sur le quartier à la condition que des mesures soient prises pour éviter des incivilités et / ou des actes de vandalisme (Exemple : déversement de déchets en tous genres...).

### **Internet**

- *Demande d'information sur la mise en place de la fibre optique sur l'ensemble du quartier...*

Réponse : Cela ne relève pas de la compétence de la commune, mais du fournisseur d'accès Internet et de la M.E.L qui en seront de nouveau avertis.

Cependant, pour plus d'informations veuillez contacter le service « Aménagement Numérique » de la M.E.L au 03.20.21.22.23.

### ➤ **Pour rappel :**

**Le projet de construction d'un giratoire initialement prévu au carrefour de la rue Copenhague et de la rue de Vienne a été récemment abandonné par la M.E.L, suite à la mobilisation des habitants relayée par Monsieur le Maire.**

*(Voir article de la Voix du Nord paru le 24/10/2017)*